

**RIVIÈRE CENTRALE: CORRIDOR DE LIBERTÉ ET PRATIQUES AGRICOLES DE CONSERVATION
DES SOLS ET DE L'EAU**

Numéro du projet : 5994957

DURÉE DU PROJET : 12-2018 / 12-2022

RAPPORT FINAL

Réalisé par :
Alexa Bérubé Deschênes
Organisme des bassins versants du Nord-Est du Bas-Saint-Laurent (OBVNEBSL)

En collaboration avec :
Simon Tweddell, OBVNEBSL

1er février 2023

Les résultats, opinions et recommandations exprimés dans ce rapport émanent de l'auteur ou des auteurs et n'engagent aucunement le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.

TITRE DU PROJET : RIVIÈRE CENTRALE: CORRIDOR DE LIBERTÉ ET PRATIQUES AGRICOLES DE CONSERVATION DES SOLS ET DE L'EAU

NUMÉRO DU PROJET : 5994957



RÉSUMÉ DU PROJET

Le bassin versant (BV) de la rivière Centrale est principalement agricole et la rivière s'écoule dans le marais maritime de l'Anse des Riou, un territoire d'intérêt écologique. Puisque l'eau de la rivière Centrale était de mauvaise qualité en 2013, une démarche collective a été mise sur pied et douze entreprises ont adhéré à celle-ci. Depuis, l'OBVNEBSL accompagne ces entreprises agricoles et travaille de concert avec les conseillers afin que davantage de pratiques agroenvironnementales soient appliquées pour améliorer la qualité de l'eau de la rivière et diminuer le décrochement des berges. Pour ce faire, diverses actions ont été réalisées en 2022. Plus précisément, 270 mètres de bandes riveraines élargies ont été réalisés chez 2 entreprises agricoles et 1383 mètres de haies brise-vent ont été plantés chez 3 entreprises agricoles. 17 nichoirs à hirondelles bicolores ont été installés dans les aménagements. Des pratiques de conservation des sols ont été appliquées chez 3 entreprises du bassin versant, pour un total de 117 ha. De plus, une capsule vidéo a été filmée, celle-ci portant sur la mobilité des cours d'eau en milieu agricole. Enfin, une campagne d'échantillonnage de la qualité de l'eau de la rivière Centrale a été effectuée de mai à octobre 2022.

Plusieurs actions ont été réalisées pendant la durée du projet Corridor de liberté et pratiques agricoles de conservation des sols et de l'eau. Au total, 6,7 km de haies brise-vent ont été implantés chez 6 entreprises dans le bassin versant. 7,6 km de bandes riveraines élargies ont été aménagées le long de la rivière Centrale et de ses tributaires et cela, chez 7 entreprises agricoles. 15 000 m² de coulées ont été aménagées chez 1 entreprise agricole en amont du bassin versant, le long de la rivière Centrale. Pour favoriser la biodiversité, 152 nichoirs à hirondelles bicolores ont été installés dans les divers aménagements. Un total de 327 ha de pratiques de conservation des sols ont été réalisées chez 4 entreprises agricoles. Enfin, 8 traverses à gué ont été réaménagées dans la rivière Centrale, celles-ci appartenant à 3 entreprises agricoles.

OBJECTIFS ET APERÇU DE LA MÉTHODOLOGIE

L'objectif du projet est de poursuivre l'accompagnement des entreprises agricoles de la démarche collective, à adopter des pratiques agroenvironnementales qui contribueront à améliorer la qualité de l'eau de la rivière Centrale et à diminuer les pertes de sols vers la rivière. Pour ce faire, différents aménagements et pratiques de conservation des sols sont proposés aux producteurs.

Objectifs spécifiques :

- Dresser un portrait des pratiques de conservation des sols dans le bassin versant et cibler les entreprises où de telles pratiques sont prioritaires pour diminuer les apports de sédiments dans la rivière Centrale;
- Dresser un portrait des aménagements hydro-agricoles à réaliser sur l'ensemble du bassin versant afin de diminuer l'apport de sédiments vers la rivière et minimiser les risques de décrochements des berges;
- Poursuivre l'implantation de haies brise-vent ayant pour effet de diminuer l'érosion éolienne;
- Réaliser des bandes riveraines élargies d'abord dans la section « amont » de la rivière Centrale, puis dans la section « aval » lorsque les recommandations de l'UQAR seront présentées;
- Cartographier l'espace de mobilité de la rivière Centrale et sensibiliser les producteurs face à cette notion;
- Appliquer la notion de « zone tampon » entre la rivière Centrale et les champs en culture en considérant la réalisation de bandes riveraines élargies, la création de milieux humides ou de bassins de sédimentation;
- Signer des ententes de conservation afin d'impliquer les producteurs dans la conservation d'une zone tampon;
- Effectuer un accompagnement avec chaque producteur et son conseiller pour prioriser les actions annuelles;
- Organiser une journée d'activité annuelle sur une thématique en lien avec les aménagements prioritaires;
- Évaluer la possibilité d'effectuer des travaux dans le cours d'eau, dont l'ajout de bois mort, pour diminuer l'érosion des berges en se basant sur les recommandations de l'UQAR.

En ce qui concerne la méthodologie de travail, celle-ci consiste principalement pour l'OBVNEBSL à faire un suivi de l'information auprès des producteurs grâce à des envois courriels personnalisés, appels téléphoniques, rencontres en champs et envois généralisés quelques fois par années via mailchimp. Un suivi de l'intérêt des producteurs pour des actions agroenvironnementales est réalisé à chaque début d'année. Également, l'OBVNEBSL fait un suivi avec les conseillers agricoles tout au long de l'année afin de concrétiser la réalisation des actions agroenvironnementales sur le terrain. L'OBVNEBSL assure également le lien avec divers acteurs du territoire comme la MRC des Basques, la municipalité de Saint-Simon et l'UQAR. Enfin, via la réalisation de rencontres du comité de restauration de la rivière Centrale, où plusieurs acteurs concernés sont présents (producteur agricole, conseiller agricole, MAPAQ, MRC des Basques, municipalité de Saint-Simon, citoyen, UQAR, OBVNEBSL) il est possible de discuter d'actions à venir à l'échelle du bassin versant.

RÉSULTATS SIGNIFICATIFS OBTENUS

ANNÉE 2022

Un envoi mailchimp a été effectué au printemps 2022 pour décrire les actions à venir dans le bassin versant de la rivière Centrale pour la saison 2022. Un second envoi mailchimp a été réalisé en février 2023 afin de recenser les actions réalisées dans la saison passée, faire un retour sur l'ensemble du projet collectif 2018-2022, présenter les résultats de qualité de l'eau de la rivière Centrale en 2022 et présenter la nouvelle capsule sur la mobilité des cours d'eau en milieu agricole dont la diffusion est prévue au printemps 2023 (Figure 1).



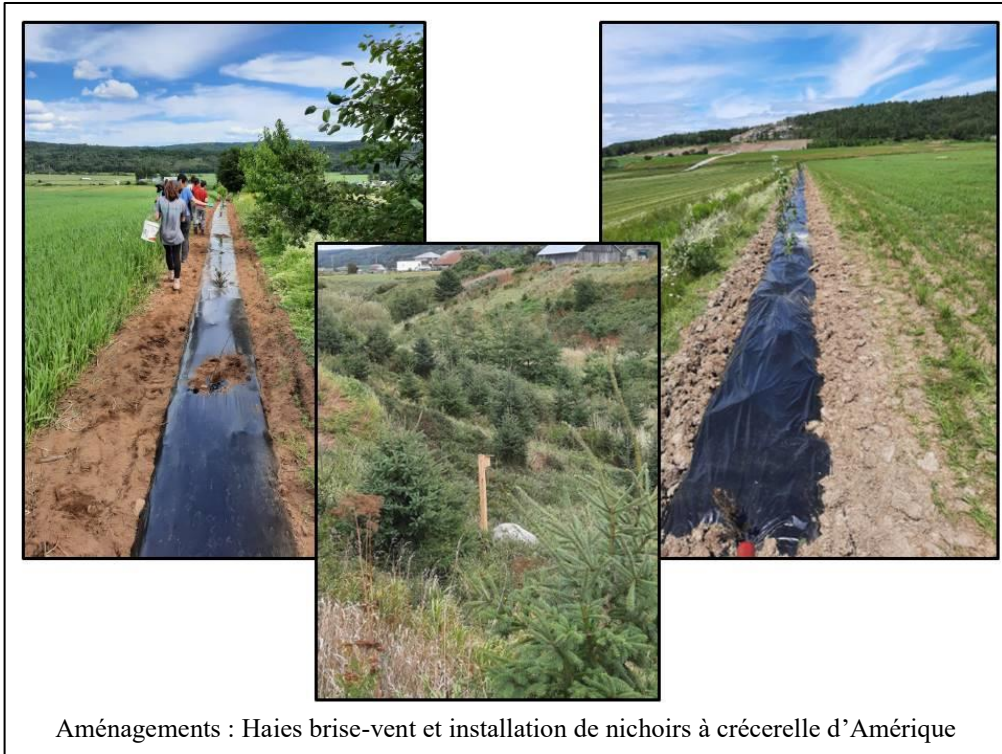
Figure 1: Aperçu des envois mailchimp réalisés cette année dans le cadre du projet

Divers aménagements et actions en champ ont eu lieu en 2022 dans le bassin versant de la rivière Centrale. Plus précisément, 270 mètres de bandes riveraines élargies ont été aménagées le long de la rivière Centrale ou de ses tributaires chez 2 entreprises agricoles. Pour tous les détails concernant les longueurs des aménagements, les numéros de champs où ils ont été effectués, ainsi que les essences choisies, veuillez-vous référer au document [Résumé_actions_entreprises_BVcentrale_2022](#). Pour l'ensemble des aménagements de bandes riveraines, les essences choisies étaient des espèces indigènes recommandées pour la stabilisation des rives (ex : salix). Pour les haies brise-vent, 1383 mètres ont été implantés chez 3 entreprises agricoles (Figures 2 et 3). Une taille d'entretien des haies brise-vent plantées en 2017 a été effectuée chez une entreprise agricole (Figure 4). Les essences choisies pour les haies brise-vent étaient des arbustes et arbres indigènes. Les haies brise-vent ont été implantées sur un paillis de plastique noir précédemment déroulé à l'aide de machinerie chez 2 entreprises agricoles. À l'instar des bandes riveraines, veuillez-vous référer au document [Résumé_actions_entreprises_BVcentrale_2022](#) pour les

détails des aménagements de haies brise-vent. À noter que les aménagements de bandes riveraines et de haies brise-vent ont été subventionnés à 90% par le volet 2.1 du programme Prime-Vert du MAPAQ et à 10% par le programme de Mise en valeur de la biodiversité en milieu agricole de la Fondation de la Faune du Québec. Également, pour favoriser la biodiversité dans les aménagements, 17 nichoirs à hirondelles bicolores ont été installés dans les aménagements. Enfin, 30,9 ha de cultures intercalaires ont été semés dans le maïs-ensilage, dans l'avoine et dans la féverole chez une entreprise, des cultures de couverture et du seigle d'automne ont été semés sur 48 ha chez une seconde entreprise et 17 ha de seigle d'automne ainsi que 21 ha de blé d'automne ont été semés chez une troisième entreprise (Figure 5). Au total, des pratiques de conservation des sols ont été appliquées sur près de 117 ha en 2022. Pour un résumé des actions réalisées en 2022, vous référez au Tableau 1.

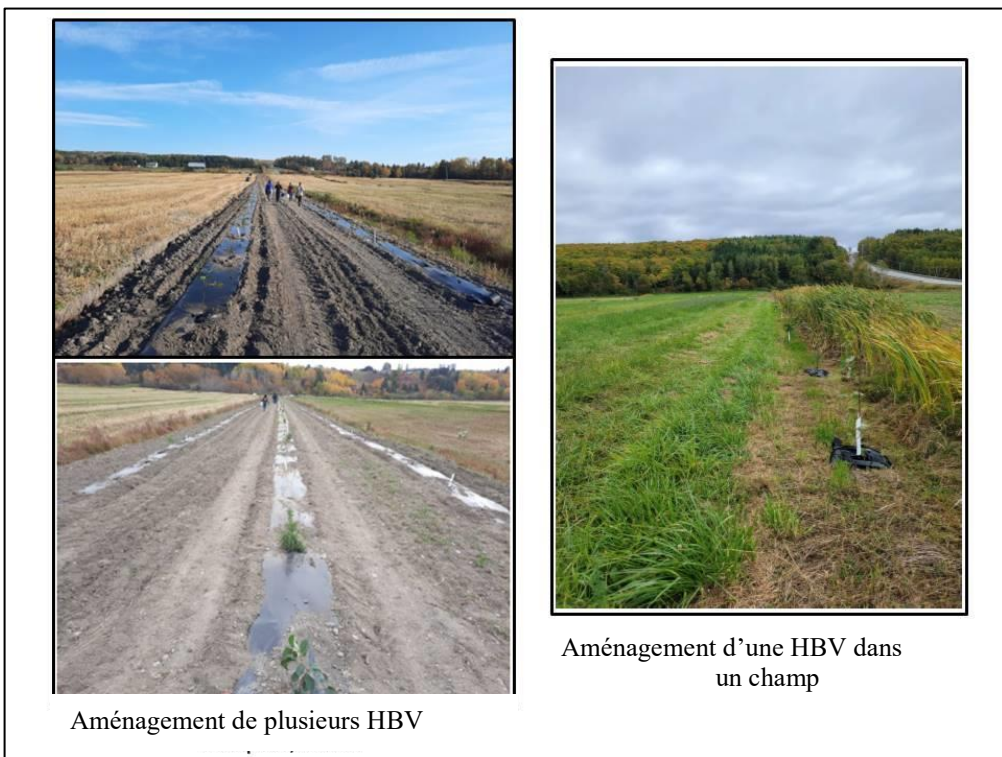
Tableau 1: Résumé des aménagements et actions dans le bassin versant de la rivière Centrale en 2022

TABLEAU RÉSUMÉ DES AMÉNAGEMENTS-ACTIONS EN 2022					
Entreprises	Haies brise-vent (m)	BR (m)	Nichoirs	Aménagement coulées (m2)	Conservation des sols (ha)
A					
B	0				30,9
C	0				
D	0				
E	Taille et entretien				
F	1383	210			38,102
G	261	BR de 2021 finalisée	10		
H	0				48
I	0				
J	2511	60	7		
K					
Totaux	1383	270	17	0	117,002



Aménagements : Haies brise-vent et installation de nichoirs à crécerelle d'Amérique

Figure 2 : Aménagements chez une entreprise agricole – saison 2022



Aménagement de plusieurs HBV

Aménagement d'une HBV dans un champ

Figure 3 : Aménagements de haies brise-vent chez 2 entreprises agricoles - saison 2022

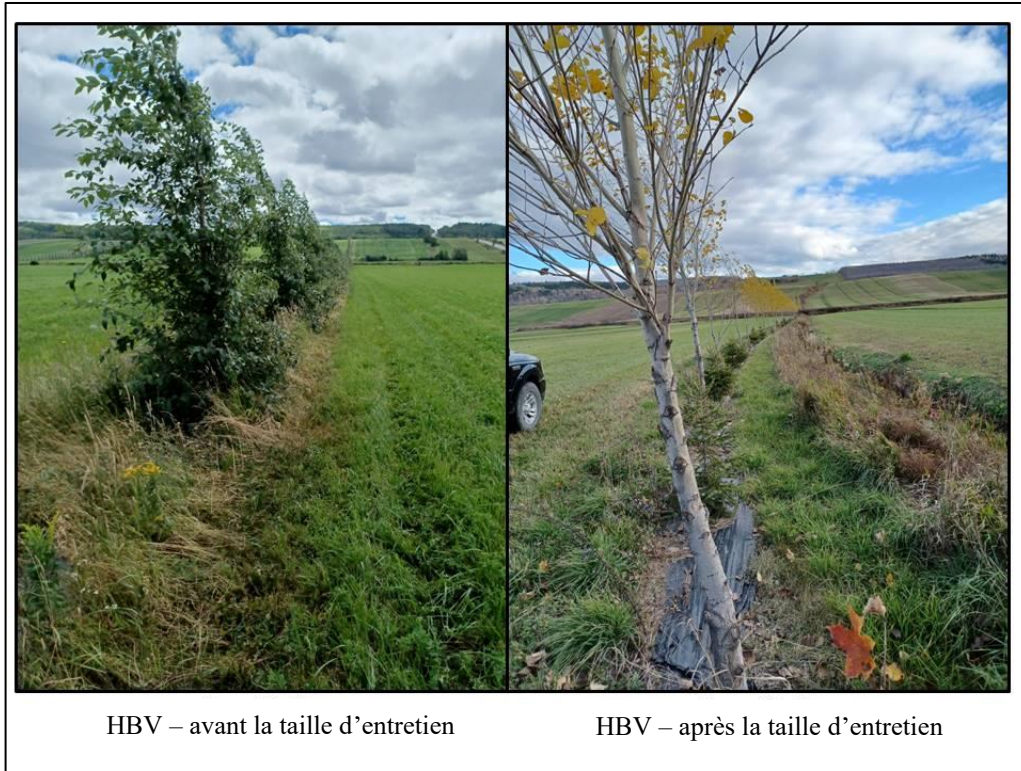


Figure 4: Tailles d'entretien des haies brise-vent plantées en 2017 chez 1 entreprise agricole - saison 2022

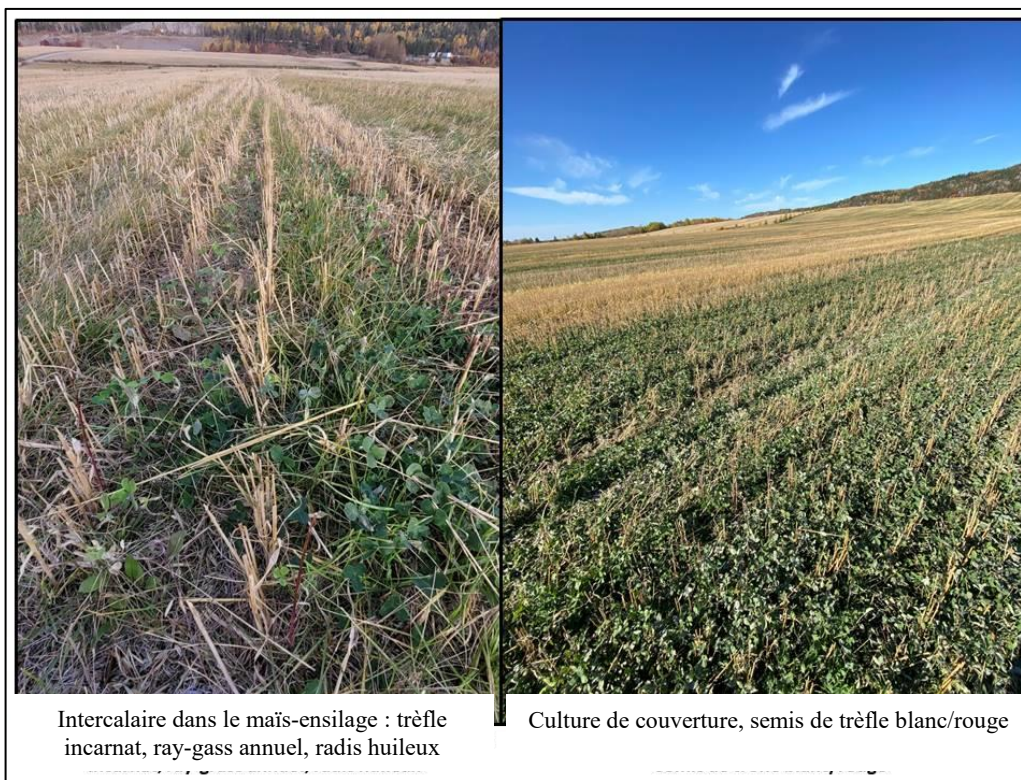


Figure 5: Pratiques de conservation des sols chez 2 entreprises agricoles - saison 2022

En complément aux actions agroenvironnementales, l'OBVNEBSL a effectué une campagne d'échantillonnage de la qualité de l'eau de la rivière Centrale. Cette campagne a été réalisée de mai à octobre 2022 (comprenant 2 temps de pluie) et la prise des données a été effectuée à 3 stations, soit une en amont de la rivière (station témoin), une dans le milieu du bassin versant et une en aval du bassin versant. Les résultats de la campagne d'échantillonnage de la qualité de l'eau révèlent que l'eau de la rivière Centrale était de qualité mauvaise en 2022 (IQBP6 = 38). Rappelons que l'OBVNEBSL suit la qualité de l'eau de la rivière Centrale depuis maintenant quelques années afin de déterminer si les diverses actions menées dans le bassin versant contribuent à améliorer la qualité de l'eau du cours d'eau. Ainsi, la qualité de l'eau de la rivière Centrale était mauvaise en 2013 avec comme paramètre déclassant les matières en suspension, douteuse en 2019 avec comme paramètre déclassant les matières en suspension, très mauvaise en 2020 avec comme paramètre déclassant le phosphore total et les matières en suspension, et mauvaise en 2022 avec comme paramètre déclassant le phosphore total et les matières en suspension. Comme il est possible de le constater, la qualité de l'eau de la rivière Centrale varie entre « très mauvaise, mauvaise et douteuse » et ce, malgré les actions agroenvironnementales réalisées dans l'ensemble du bassin versant. Bien que beaucoup d'aménagements de bandes riveraines aient été réalisés, il faudra sans doute plusieurs années avant de voir les bienfaits de ceux-ci puisque les végétaux sont encore petits. Également, plusieurs efforts ont été faits et devront se poursuivre afin de couvrir davantage les sols le long de la rivière Centrale et de ses tributaires. Comme le témoigne les résultats de qualité d'eau, de grandes quantités de sols se retrouvent dans la rivière Centrale (matières en suspension ++), entraînant ainsi les nutriments et intrants mis dans les champs. Plusieurs actions pourraient être réalisées à court, moyen et long terme afin de contribuer à l'amélioration de la qualité de l'eau (Figure 6), dont notamment de revoir la gestion des fumiers et engrais minéraux.

Démarche collective dans le bassin versant de la rivière Centrale – Actions
2022

Sondage d'intérêts

Nom de la ferme : _____

Nom conseiller (ère) agricole : _____



Actions	Intérêts pour la saison 2022		
	oui	non	Peut-être une autre année
Laisser en foin les champs en bordure de la rivière			
Semis direct			
Travail réduit			
Revaloriser les rejets de battage			
Labourer les vieilles prairies plus tôt dans la saison pour semer une culture de couverture			
Introduire des céréales d'automne dans la rotation			
Introduire des cultures de couverture/cultures intercalaires			
Revoir la gestion des fumiers			
- Épandage des fumiers au printemps seulement			
- Fumiers enfouis au printemps et à l'automne			
Réduire ou améliorer l'usage des pesticides			
Faire des aménagements pour la biodiversité (îlots boisés, bandes fleuries, cabanes à oiseaux, etc.)			
Réaliser des ouvrages hydroagricoles (avaloirs, tranchées filtrantes, bassins de sédimentation)			
Chaulage			
Drainage souterrain			
Aménager une bande riveraine élargie			
Aménager une haie brise-vent			
Autres			

Figure 6 : Liste d'actions agroenvironnementales potentielles pour l'amélioration de la qualité de l'eau dans le bassin versant de la rivière Centrale

De plus, une capsule vidéo sur la mobilité des cours d'eau en milieu agricole a été réalisée. Celle-ci a été tournée par Laurence Messier-Moreau et ce, grâce au financement du volet 3.2 du Prime-Vert. Plus précisément, cette capsule explique la dynamique hydro-sédimentaire et la notion de l'espace de liberté des cours d'eau. Il s'agit d'un outil de sensibilisation pour les agriculteurs qui font souvent face à des pertes de superficies de leurs terrains, de récoltes ou de destruction des structures agroenvironnementales et de protection. Cette capsule a pour objectif d'aider les agriculteurs à comprendre le fonctionnement naturel des cours d'eau, de comprendre que le cours d'eau est vivant, qu'il est dynamique et qu'il a besoin d'espace pour son bon fonctionnement. En étant bien informés sur la dynamique hydro-sédimentaire des cours d'eau, cela peut avoir un impact positif sur le savoir-faire et le savoir-être des agriculteurs. Certains seront plus enclins à adopter de bonnes pratiques agricoles et à participer à la réfection de ponceaux et de traverses à gué par exemple. La capsule sur la mobilité des cours d'eau sera disponible pour visionnement au cours du printemps 2023. Pour visionner la capsule : <https://obv.nordestbsl.org/riviere-centrale-2018-2022.html>

RETOUR SUR L'ENSEMBLE DU PROJET : 2019-2022

De nombreuses actions agroenvironnementales ont été réalisées pendant la durée du projet Corridor de liberté et pratiques agricoles de conservation des sols et de l'eau. Au total, **6,7 km de haies brise-vent** ont été implantés chez 6 entreprises dans le bassin versant. De plus, **7,6 km de bandes riveraines élargies** ont été aménagées le long de la rivière Centrale et de ses tributaires et cela, chez 7 entreprises agricoles. Puisque la rivière Centrale est encaissée sur une partie de sa trajectoire, 15 000 m² de coulées ont été aménagées à l'aide d'arbustes et d'arbres chez une entreprise agricole. Aussi, pour favoriser la biodiversité, 152 nichoirs à hirondelles bicolores ont été installés dans les divers aménagements (haies brise-vent et bandes riveraines). 12 nichoirs à crécerelles d'Amérique et 15 dortoirs à chauves-souris ont aussi été livrés et installés. En ce qui concerne les pratiques de conservation des sols, un total de 327 ha ont été réalisées sur 3 années chez 4 entreprises agricoles. Enfin, 8 traverses à gué ont été réaménagées dans la rivière Centrale, celles-ci appartenant à 3 entreprises agricoles. Notons que ce dernier projet a été coordonné par la MRC des Basques et financé par le Programme de soutien régional aux enjeux de l'eau (PSREE) du MELCCFP. Pour un résumé des actions réalisées sur l'ensemble du projet, vous réferez au Tableau 2.

Parallèlement au projet en milieu agricole, un projet de végétalisation des bandes riveraines élargies a eu lieu chez treize riverains le long de la rivière Centrale en 2019 et 2020. Au total, c'est 3745 arbustes qui ont été plantés sur 2,5 km de berges. Ce projet a été financé par le Programme Affluents Maritime.

Ainsi, depuis 2018, c'est près de 10 km de bandes riveraines élargies (incluant l'aménagement des coulées) qui ont été aménagées le long de la rivière Centrale et de ses tributaires (somme du projet agricole et riverain).

Également, diverses actions ont été réalisées pendant les quatre années du projet dans le bassin versant de la rivière Centrale. Notons notamment sept portraits de fermes qui ont été réalisés en 2019, afin de cibler des zones d'interventions pour de futurs aménagements agroenvironnementaux, ainsi que de cibler les besoins des producteurs agricoles. Deux activités de sensibilisation ont aussi été organisées en 2019. La première activité a été intitulée « Démarche collective dans le bassin versant de la rivière Centrale – bilan et pistes d'action ». Il a alors été question de faire un résumé des projets existants sur ce territoire et de faire un topo des problématiques présentes afin de réfléchir à des pistes de solutions potentielles et ce,

de manière collective (Annexe A) La seconde activité de sensibilisation a été intitulée « bassin versant de la rivière Centrale - érosion et qualité de l'eau ». Divers intervenants ont alors été convoqués en lien avec ce terme (Annexe B). Puis, avec la pandémie de Covid-19, les activités de sensibilisation se sont transformées en création de capsules vidéo. Ainsi, cinq capsules ont été réalisées :

- Capsule 1 : La biodiversité et les aménagements aux abords de la rivière Centrale https://www.youtube.com/watch?v=Gad4rpu_Kx4&t=216s
- Capsule 2 : Démystifier la réglementation dans les cours d'eau pour mieux l'appliquer <https://www.youtube.com/watch?v=AAEo6i5JJO0&t=190s>
- Capsule 3 : Protéger les sols, la rivière et la productivité par les cultures de couverture <https://www.youtube.com/watch?v=BsMmpSnmfZ8>
- Capsule 4 : Réfection de huit traverses à gué sur la rivière Centrale https://www.youtube.com/watch?v=s_lJaTqRaok
- Capsule 5 : Mobilité des cours d'eau en milieu agricole (la capsule sera disponible ce printemps via ce lien) : <https://obv.nordestbsl.org/riviere-centrale-2018-2022.html>

Enfin, de nombreuses rencontres et visites sur le terrain ont eu lieu, que ce soit en lien avec la délimitation de la ligne des hautes eaux, de la bande riveraine réglementaire ou élargie, d'un projet potentiel sur le bois mort (afin de diminuer l'impact des débits de pointes sur les berges de la rivière Centrale), de préparer et de réaliser des aménagements (HBV, BR, traverses à gué), de rencontrer les producteurs et les divers acteurs du milieu (municipalités, MRC, UQAR, etc.), de réaliser des échantillonnages de qualité d'eau et/ou de participer aux rencontres du comité de coordination pour la réalisation d'actions concertées. Pour plus de précisions concernant l'ensemble de ces actions, se référer aux rapports d'étapes des années 2019, 2020 et 2021.

Tableau 2: Résumé des aménagements et actions dans le bassin versant de la rivière Centrale pour la durée du projet (2018-2022)

Tableau résumé des aménagements TOTAL (Prime-Vert, FFQ, PSREE)							
Entreprises	Haies brise-vent (m)	BR (m)	Nichoirs à hirondelles bicolores	Aménagement coulées (m2)	Conservation des sols (ha)	Réfection de traverses à gué (nb)	
A	450	887	25	15 000	11,3	3	
B	1262	827	25		184,1		
C	216	0	10		0		
D	0	1720	15		0		3
E	0	1 727	25		0		2
F	1383	2145	25		70,452		
G	831	268	10		0		
H	0	0	0		60,9		
I	0	0	0		0		
J	2511	60	7		0		
K	0	0	10		0		
Totaux	6653	7634	152	15000	326,752	8	

APPLICATIONS POSSIBLES POUR L'INDUSTRIE

La réalisation des divers aménagements et pratiques agroenvironnementales qui ont été réalisées et adoptées à l'échelle du bassin versant (bandes riveraines élargies, haies brise-vent, aménagements hydro-agricoles, pratiques de conservation des sols) contribuent à l'amélioration de la qualité de l'eau de la rivière Centrale et de ses tributaires, en plus de réduire les problématiques de pertes de sol le long de la rivière.

Lors de la réalisation de ces aménagements, différentes essences ont été plantées dans les bandes riveraines agricoles (et les coulées) sujettes au décrochement, à la compétition avec les graminées et au passage des glaces en hiver. Suite à quelques saisons de plantation, il a été possible de déterminer les essences présentant un meilleur taux de survie dans ces conditions particulières. Ces informations précieuses ont à la fois bénéficiées à l'OBVNEBSL et aux clubs en agroenvironnement présents dans le bassin versant de la rivière Centrale. Dorénavant, les essences les plus résilientes seront davantage plantées sur notre territoire pour des conditions similaires.

Différents essais de cultures de couverture, intercalaires et céréales d'automne ont été réalisés chez quelques entreprises présentes dans le bassin versant de la rivière Centrale au cours du projet. Pensons par exemple à un essai de culture intercalaire avec trèfle incarnat ou huia dans une culture d'avoine chez une entreprise agricole du bassin versant (Figure 7). Il s'agissait d'un essai où les producteurs n'étaient pas convaincus en premier lieu, mais qui s'est avéré prometteur. Par la suite, les producteurs se sont montrés ouverts à d'autres types de pratiques de conservation des sols. Également, en 2022, une culture intercalaire de trèfle incarnat, ray-grass annuel et radis huileux a été semée dans le maïs ensilage chez une autre entreprise agricole (Figure 5). Cet essai a bien fonctionné et a été bénéfique au producteur qui le reproduira dans les années à venir.



Figure 7: Culture intercalaire dans de l'avoine chez une entreprise agricole - saison 2020

Plusieurs capsules vidéo ont été tournées au cours du projet. La capsule axée sur la conservation des sols et de l'eau suggère plusieurs solutions pour diminuer l'érosion des sols et améliorer la qualité de l'eau des cours d'eau. Ces solutions sont accessibles aux producteurs agricoles soucieux de conserver les sols dans leurs champs. De plus, afin de démystifier la réglementation dans les cours d'eau agricoles, M. Charles Tremblay, ancien responsable des cours d'eau à la MRC des Basques, a levé le voile sur plusieurs cas de figures souvent observés dans les cours d'eau. Ainsi, les producteurs agricoles peuvent se référer à cette capsule pour une interrogation liée à une action dans le cours d'eau. Enfin, une capsule vidéo sur le projet de réfection des traverses à gué en milieu agricole a été tournée. Dans cette capsule, 3 designs de traverses de cours d'eau sont présentées. Les producteurs agricoles ayant à refaire une traverses de cours d'eau peuvent s'y référer. L'ensemble de ces capsules vidéos ont été diffusées via plusieurs médias et partenaires au cours du projet (envois mailchimps et réseaux sociaux de l'OBVNEBSL, des clubs conseils et des MRCs sur le territoire du Nord-Est du Bas-Saint-Laurent, télévision communautaire, etc.). L'ensemble de ces capsules peuvent être visionnées de nouveau par les producteurs agricoles puisqu'elles sont disponibles sur le site web de l'OBVNEBSL : <https://obv.nordestbsl.org/riviere-centrale-2018-2022.html>

À la fin du projet, deux panneaux d'interprétation seront installés pour démontrer les efforts investis dans le bassin versant. Un premier panneau sera installé à proximité du marais du Cap-Marteau, non loin du Camping Plage Trois-Pistoles. La population et les touristes pourront alors en apprendre davantage sur le projet. Également, un panneau sera installé près du centre communautaire de Saint-Simon-de-Rimouski. La population pourra ainsi connaître les principaux résultats du projet.

Enfin, les efforts de sensibilisation concernant l'espace de liberté de la rivière Centrale permettront aux agriculteurs et aux instances municipales de prendre conscience que la rivière est mobile et que son déplacement pourrait éventuellement être accéléré par divers facteurs dont les changements climatiques anticipés.

POINT DE CONTACT POUR INFORMATION

Alexa Bérubé Deschênes, coordonnatrice de projets
Organisme des bassins versants du Nord-Est du Bas-Saint-Laurent
(418) 722-0666 poste 128
23 rue de l'Évêché O., Rimouski G5L 4H4
projet@obv.nordestbsl.org

REMERCIEMENTS AUX PARTENAIRES FINANCIERS

L'OBVNEBSL tient à remercier ses partenaires financiers pour leur implication dans le succès du projet Corridor de liberté et pratiques agricoles de conservation des sols et de l'eau, soit le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ), ainsi que la Fondation de la faune du Québec (FFQ).

Également, plusieurs partenariats ont contribué au succès du projet, que ce soit par de l'implication à des rencontres, la préparation et la réalisation d'aménagements, le transfert ou l'acquisition de connaissances ou autres. Ainsi, l'OBVNEBSL tient à remercier les clubs conseils en agroenvironnement présents dans le bassin versant, notamment le Groupe Pousse-Vert, JMP Consultants et le Club Sols-Vivants. L'OBVNEBSL tient aussi à remercier

la MRC des Basques, les municipalités de Saint-Simon-de Rimouski et Notre-Dame-des-Neiges, l'Université du Québec à Rimouski, la Coop Agriscar, M. Régis Potvin, M. Guillaume Bouchard, M. Cyrille Taormina, ainsi que tous les acteurs qui ont participé à la démarche de près ou de loin. Enfin, n'oublions certainement pas les producteurs agricoles qui se sont impliqués dans le projet par la réalisation d'actions agroenvironnementales pour améliorer la qualité de l'eau de la rivière Centrale.

Le projet *Corridor de liberté et pratiques agricoles de conservation des sols et de l'eau* a été réalisé dans le cadre du volet 2.1 du programme Prime-Vert 2018-2023 et il a bénéficié d'une aide financière du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.

ANNEXE(S)

Annexe A :

Démarche collective dans le bassin versant de la rivière Centrale

Bilan et pistes d'action

Vous habitez à proximité de la rivière Centrale? Vous êtes interpellés par la qualité de son eau? Vous avez remarqué de l'érosion aux abords de celle-ci? Vous êtes donc invités à une séance d'informations qui se tiendra le jeudi 28 mars à Saint-Simon-de-Rimouski. Des représentants des secteurs agricoles, municipaux et universitaires offriront un constat des connaissances sur la rivière Centrale et des projets ayant lieu dans son bassin versant. Une discussion ouverte sur les prochaines actions à réaliser sera également animée par des organismes environnementaux de la région.

Date : Jeudi, le 28 mars 2019

Heure : 12:45 à 16:00

Lieu : Salle Communautaire Desjardins de Saint-Simon (366, route 132)

12h45 : Arrivée des participants

13h00 : **La mise en place du comité de restauration de la rivière Centrale** – *Simon Claveau, MRC des Basques et Jean-François Rioux, Ferme Rioukioux*

13h20 : **Diagnostic hydrogéomorphologique : le cas de la rivière Centrale dans la MRC des Basques** – *Thomas Buffin-Bélangier, professeur à l'UQAR et Juliette Fournier, étudiante à l'UQAR*

13h45 : **La caractérisation biophysique de l'Anse des Riou** – *Jean-Étienne Joubert, Comité Zip du Sud-de-l'Estuaire*

14h05 : **La conservation au cœur de notre engagement** – *Jean-François Gagnon, Horizon-Nature BSL*

14h25 : **L'implication de l'OBV dans le bassin versant de la rivière Centrale** – *Alexa Bérubé Deschênes, Organisme des bassins versants du Nord-Est du Bas-Saint-Laurent (OBVNEBSL)*

14h45 : **Activité « table ronde »**

15h30 : Les **Faits saillants** de l'activité « table ronde »

15h40 : **Les actions à venir dans le bassin versant de la rivière Centrale** – *Alexa Bérubé Deschênes, (OBVNEBSL)*

16h00 : Clôture de la demi-journée

Bienvenue à tous!

Informations: Alexa Bérubé Deschênes, 418-722-0666 poste 128, projet@obv.nordestbsl.org



Annexe B :

Bassin versant de la rivière Centrale : érosion et qualité de l'eau

Projet PAAR 2018-2022 : année 1

Une demi-journée est organisée le 30 octobre prochain. Cette activité permettra de revenir sur les visites en champs effectuées cette année, de discuter de solutions pour améliorer la qualité des cours d'eau passant sur vos terres et de présenter les subventions disponibles. Également, les mythes et réalités des cultures de couverture et des cultures intercalaires seront mis au grand jour! Deux certificats cadeaux pour de la chaux, d'une valeur de 100\$ chacun, seront tirés parmi les participants. Nous vous y attendons !

Qui : Producteurs agricoles de Saint-Simon, Notre-Dame-des-Neiges et MRC les Basques

Quand : Mercredi, 30 octobre de 13h00 à 16h00

Lieu : Salle communautaire Desjardins de Saint-Simon (366, route 132)

13h00 : Accueil

13h10 : **Constat de problématiques d'érosion** – Régis Potvin, Ingénieur consultant

13h30 : **Des aides financières pour des travaux de lutte à l'érosion** – Dominique Hamel, Conseiller régional en génie agroenvironnemental, MAPAQ

13h50 : **La gestion des cours d'eau** - Charles Tremblay, Professionnel en environnement, MRC les Basques

14h00 : **Pourquoi et comment contribuer à la conservation des chauves-souris en milieu agricole** – Marie-Hélène Ouellet D'Amours, Conseillère en environnement et en développement durable, CREBSL

14h20 : Pause-café

14h40 : **Réalisations 2019 et actions à venir** – Alexa Bérubé Deschênes, chargée de projets, OBV Nord-Est Bas-Saint-Laurent

15h00 : **Les cultures de couverture et les cultures intercalaires dans la région** – Lucie Rioux, JMP consultants

16h00 : Tirage et clôture de la demi-journée



Informations: Alexa Bérubé Deschênes, 418-722-0666 poste 128
projet@obv.nordestbsl.org

